



5.4 Lézard vivipare

Rédaction : Maud Berroneau

Le Lézard vivipare est une espèce d'affinité climatique fraîche. Abondante en altitude, l'espèce est beaucoup plus rare en plaine où elle se cantonne à des milieux de landes humides. Le changement climatique pourrait impacter fortement l'espèce sur ce dernier type d'habitat, et notamment la réussite de sa reproduction.

Les hypothèses de l'impact du changement climatique sur cette espèce indicatrice sont :

- La disparition de stations remarquables en plaine
- Une entrée progressive du Lézard des murailles indiquant une modification microclimatique des sites et une compétition possible entre « Lézards gris »

L'objectif de ce suivi est par conséquent d'obtenir des tendances évolutives de l'occurrence du Lézard vivipare en lien avec d'éventuelles variations climatiques sur différents sites témoins du massif landais.

5.4.1 Plan d'échantillonnage

- *Sélection des sites*

La sélection s'est portée sur des sites présents dans l'aire de répartition du Lézard vivipare (présence avérée ou non de ce dernier), facilitant la mise en évidence d'éventuels mouvements populationnels au cœur du massif landais et en périphérie. Les milieux concernés sont les secteurs de lagunes et de landes à molinie de plaine sur les départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne.

- *Description des sites choisis*

Pour le suivi du Lézard vivipare, chaque « site » de suivi correspond à une « lagune » et ses environs immédiats ou à un milieu de landes humides à molinie.

12 sites ont ainsi été sélectionnés (7 en Gironde, 3 dans les Landes, et 2 en Lot-et-Garonne) à partir de la répartition connue du Lézard vivipare en plaine et avec une homogénéité de répartition selon un gradient nord-sud, est-ouest (Fig. 67, Tab. XXXVI).

Ces sites coïncident autant que possible avec ceux d'autres suivis en milieu humide, notamment avec les sites de suivi de la Rainette ibérique d'affinité climatique similaire.

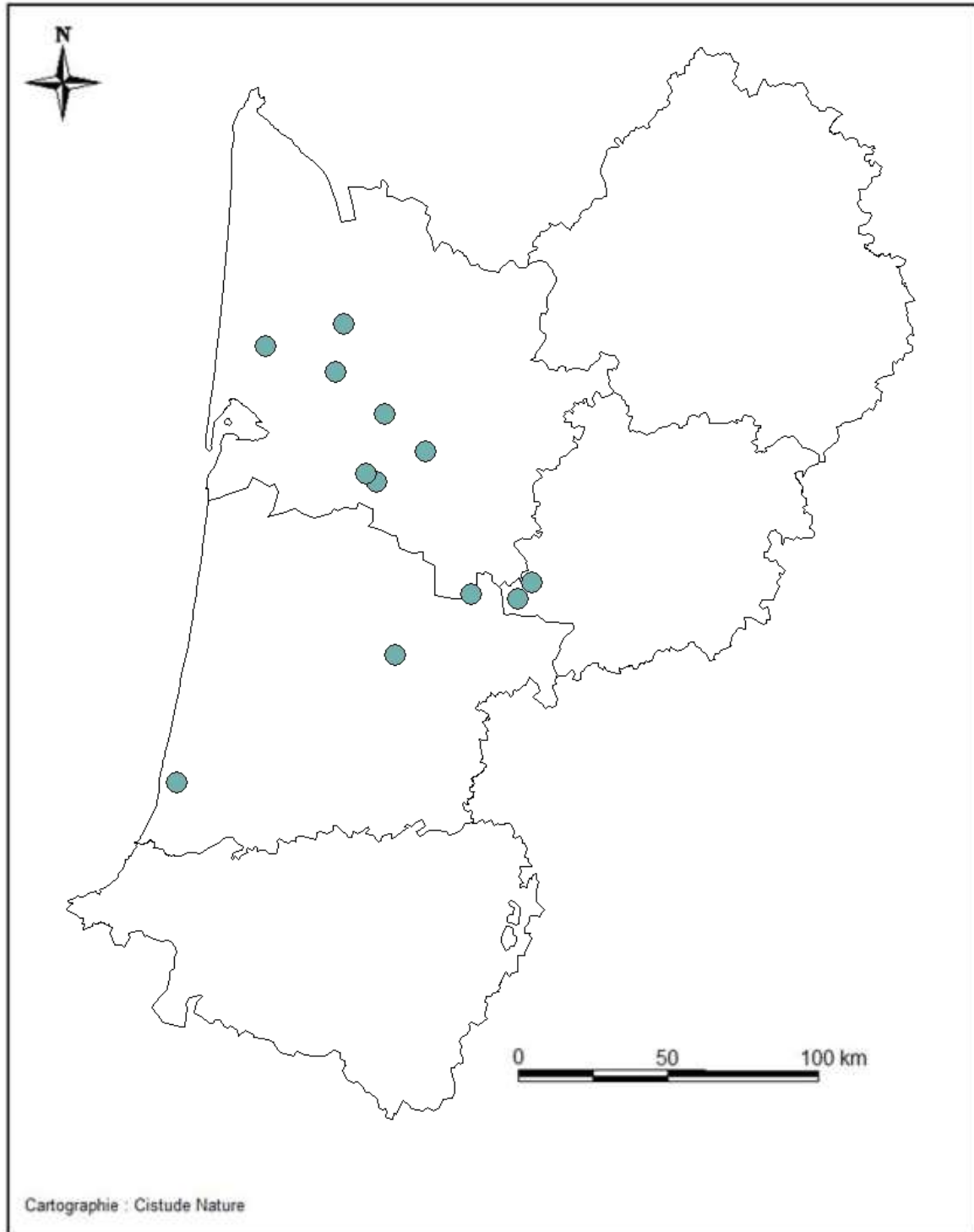


Fig. 67. Situation géographique des sites d'études validés dans la cadre du suivi du Lézard vivipare.

Tab. XXXVI. Caractéristiques des sites étudiés dans le cadre des suivis "Lézard vivipare"

Département	Dénomination	Type d'habitat	Propriétaire/ gestionnaire	Accord	Structure de suivi et nom de l'observateur	Latitude	Longitude
Gironde (33)	Le Pian Médoc	Landes humides	-		Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Gironde (33)	Martillac	Landes humides	-		Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Gironde (33)	Hostens	Lagune	Conseil départemental	oui	Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Gironde (33)	Saint Magne	Lagune	-		Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Gironde (33)	Illats	Landes humides	-		Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Gironde (33)	St Jean d'Ilac	Lagune	-		Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Gironde (33)	Saumos - Le Porges	Lagune	-		Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Landes (40)	Brocas	Landes humides	Commune	oui	Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Landes (40)	Captieux	Lagune	-		Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Landes (40)	Réserve Etang noir	Lagune	Réserve/syndi cat mixte	oui	Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Lot-et- Garonne (47)	Pindères	Lagune	Commune	oui	Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████
Lot-et- Garonne (47)	Houillès	Lagune			Cistude Nature - Maud Berroneau	██████	██████

• **Définition et positionnement des points d'échantillonnage**

Cette étude se base sur un suivi annuel de présence du Lézard vivipare sur 12 sites répartis sur trois départements concernés (Gironde, Landes, Lot-et-Garonne) et couplés à des stations météorologiques.

Les sites sont matérialisés par des carrés de 100 mètres sur 100 mètres et contiennent chacun 5 placettes d'échantillonnage de 10m*10m positionnées aléatoirement sur habitat favorable (Fig. 68).

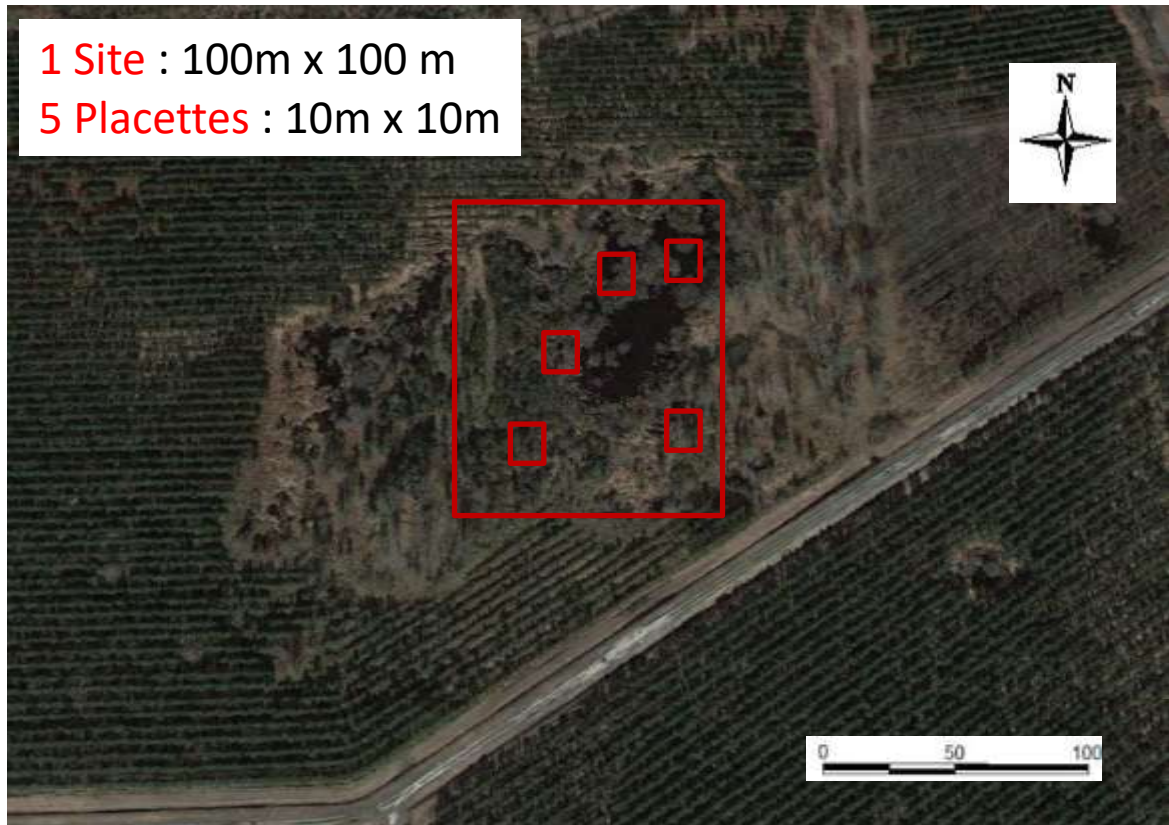


Fig. 68. Exemple disposition des placettes du site [REDACTED] pour le suivi « Lézard vivipare »

- *Méthode de relevés et détermination des espèces*

Le suivi annuel indique la présence du Lézard vivipare sur les 12 sites sélectionnés. L'application du protocole type POP Reptile permettra une estimation fine de la présence et/ou de l'abondance de l'espèce.

Le protocole peut se résumer ainsi : 3 passages par site et donc par placette par an. L'observateur passe 20 min par placette à noter la présence et le nombre de Lézard vivipare ainsi que d'autres données propres aux placettes et aux autres espèces observées (notamment Lézard des murailles).

- *Conditions météorologiques requises*

Les conditions météorologiques ne sont pas particulièrement difficiles à respecter. Il convient d'éviter les jours à couverture nuageuse importante, les jours pluvieux. Aussi à l'inverse, il convient d'éviter les jours trop ensoleillés et/ou à température trop élevée.

- *Nombre de campagne de relevés*

3 passages sont effectués par site et donc par placette par an, de préférence entre avril et juin.

- *Fiche de relevés*

La récolte de données sera réalisée à l'aide de la fiche de relevé standardisée.



Trois fiches de renseignements doivent être remplies pour chaque placette et chaque passage. La première fiche « Relevé » renseigne par placette les observations de l'espèce, les indices de présence et les gîtes utilisés pour les trois passages. La deuxième fiche « Descriptif placette » permet un descriptif précis de la placette pour les trois passages. Enfin, la fiche « Récapitulatif placettes » liste l'ensemble des placettes à prospecter.

Notice explicative aux fiches à renseigner

- **Fiche Relevé**

– Localisation / aide localisation : coordonnées GPS des quatre extrémités de la placette. Il peut également être noté toute remarque facilitant le bon repérage du site.

Météo :

- T° : valeur maximale indiquée par le thermomètre/anémomètre (en degré Celsius).
- Vent : valeur maximale indiquée par le thermomètre/anémomètre (en m/s) sur une minute.
- Nuage : la couverture nuageuse doit être indiquée selon 5 coefficients ($1 \leq 20\%$; $20\% < 2 \leq 40\%$; $40\% < 3 \leq 60\%$; $60\% < 4 \leq 80\%$; $5 > 80\%$).

Nature du contact avec Lézard vivipare :

- Observation directe : nombre d'individus différents observés.
- Fèces : nombre crottes dénombrées.
- Mues : nombre de mues dénombrées (attention à la confusion avec d'autres lacertidés).

Nature de l'abri :

Description de l'abri utilisé par l'individu.

- Remarque : pour indiquer tout type d'information supplémentaire.

Observation d'autres espèces :

- Lézard des murailles (nombre, stades, etc.)
 - autres espèces remarquables
- **Fiche Descriptif placette**
 - Localisation / aide localisation : cf. ci-dessus.
 - Date / Observateur : date et nom des observateurs lors des trois passages.
 - Position : emplacement de la placette sur le site.
 - Strates de végétation : pourcentage et hauteur des différentes strates de végétation au sein de la placette.
 - Nature abri : présence / absence et nombre des différents abris disponibles pour les Lézards vivipares.

- **Fiche Récapitulatif placettes**

- Coordonnées GPS : indiquent les quatre extrémités Nord-Ouest, Nord-Est, Sud-Est et Sud-Ouest de la placette.
- Commentaires : toutes informations permettant de faciliter le repérage de la placette.



5.4.2 Analyses et statistiques

Les données seront analysées par modèle N-mélange, à l'aide du logiciel R et du package unmarked.

5.4.3 Résultats exploratoires

En 2016, les sites ont été visités et sélectionnés en dehors de la période de d'activité du Lézard vivipare (juillet à septembre).

Aucun relevé selon le protocole précédemment présenté n'a pu être fait. Ainsi, aucun résultat exploratoire n'est apporté pour 2016.

5.4.4 Discussion et perspectives de suivi

Le suivi devra être assuré dans le temps pour produire des indices annuels d'abondance et de répartition pour comparaison sur le long terme.

Les analyses devront porter sur la mise en place d'une méthode efficace permettant de vérifier les corrélations entre l'occurrence du Lézard vivipare et la variation climatique des sites (assèchement, modification de la flore, etc.).

Un focus particulier sera fait sur la pénétration possible du Lézard des murailles sur ces secteurs en landes humides, indicateur d'un changement climatique et d'habitat à l'échelle du site et sur l'étude de ses conséquences sur les populations de Lézard vivipare.